

La fibre optique arrive dans le Kochersberg

12 communes en travaux

Les opérations liées à l'arrivée de la fibre optique dans les communes de Berstett, Dossenheim/Kochersberg, Durningen, Gougenheim, Kienheim, Neugartheim-Ittlenheim, Pfulgiesheim, Rohr, Schnersheim, Stutzheim-Offenheim, Truchtersheim et Wiwersheim viennent de démarrer.

Ces opérations comprennent les études, les relevés de terrains, les travaux proprement dits, la réception de chantier.

Le déploiement de la fibre optique par la société Rosace est une initiative de la Région Grand Est, des départements alsaciens, communes et communautés de communes. Au total 700 communes d'Alsace sont concernées (2017 à 2022). Le coût global du projet est de 450 M€ incluant le raccordement vers le particulier ou l'entreprise. La société Rosace porte 64 % de cet investissement, les 36 % restants sont cofinancés par l'Europe, l'Etat, la Région Grand-Est, les deux départements et les communautés de communes (celles-ci à hauteur de 175 €/par prise). Des équipes mandatées par Rosace vont relever les boîtes aux lettres et vérifieront que les infrastructures devant recevoir la fibre optique (fourreaux, poteaux, etc.) sont en bon état et dimensionnées pour accueillir de nouveaux câbles. Puis, les travaux seront réalisés, ils dureront environ 12 mois.

A l'issue du chantier, la commercialisation pourra commencer quelques mois plus tard (délais réglementaires). Puis, lorsque le particulier aura choisi son fournisseur d'accès internet, il ne faudra plus que quelques semaines pour que l'accès à Internet via la fibre optique soit réellement fonctionnel.

Rosace construit le réseau et des opérateurs télécoms utiliseront ce réseau pour vendre des abonnements. Les particuliers et entreprises n'auront rien à payer pour le réseau déployé par Rosace. Seront à leur charge les frais de mise en service fixés par l'opérateur choisi et l'abonnement mensuel.

Le réseau construit par Rosace est prévu pour un débit jusqu'à 1 gigabit/seconde. Selon les offres des opérateurs, les habitants ont donc d'ores et déjà la garantie de bénéficier de débits 100 fois supérieurs à ceux qu'ils connaissent aujourd'hui (*) le tout pour un prix équivalent sinon inférieur à celui d'un abonnement actuel pour une box ADSL. - 1 gigabit/seconde correspond à 1000 megabits/seconde, alors que le débit moyen est aujourd'hui de quelques megabits/seconde seulement.

Les études montrent que chaque foyer français compte en moyenne. 7 écrans (télévision, smartphone, tablette, ordinateur), et qu'il a besoin d'accéder à Internet facilement (scolarité, travail, santé, formalités administratives, loisirs, etc). La fibre optique est donc nécessaire.

(*) Kienheim et Pfulgiesheim, historiquement en zone blanche ADSL, ont déjà bénéficié d'une montée en débit, temporaire, mais elles seront aussi concernées par ce même protocole. Les communes câblées du Kochersberg et de l'Ackerland devront quant à elles attendre l'échéance du contrat câble en cours.

JK

Renseignements : contact@rosace-fibre.fr - Site : www.rosace-fibre.fr